

Elections des délégués 2017

| Paris, 09/11/2017

La Macif mobilise plus de 5 millions de sociétaires et leur donne le choix pour agir sur leur quotidien !

À la Macif,
c'est moi
qui choisit

Acteur majeur en assurances de biens et de personnes, le groupe Macif organise l'un des plus importants scrutins privés de France en invitant ses plus de 5 millions de sociétaires Macif et adhérents Macif-Mutualité à élire leurs délégués du 13 novembre au 10 décembre 2017.

Lors de ce temps fort démocratique et participatif, la Macif donne aux électeurs plus de pouvoir d'agir sur leur quotidien : ils pourront élire directement les 1 390 délégués de proximité répartis France entière et, pour la première fois, les délégués nationaux qui participent à la gouvernance du Groupe via l'assemblée générale.

Un nouveau souffle pour le mutualisme en donnant à chacun le pouvoir d'agir et de choisir

Défendre le mutualisme, c'est agir au sein d'un collectif responsable. Sans capital à rémunérer, la Macif se distingue par son organisation démocratique où chaque sociétaire participe à la gouvernance de sa mutuelle et aux décisions concernant son avenir. A la Macif, voter pour les délégués, c'est élire des hommes et des femmes à l'écoute de chacun et qui, par leur action, contribuent à la relation de proximité dans les territoires.

● ● *Les élections sont un temps fort dans la vie et le développement du groupe Macif. Elles donnent à voir notre différence et notre rôle en tant qu'acteur majeur de l'économie sociale et solidaire. Notre modèle mutualiste repose sur une gouvernance participative et représentative, à l'image de la société dans laquelle nous vivons. En capitalisant sur la force du collectif, nous continuons à défendre les intérêts des sociétaires et à les accompagner dans leur quotidien. Au-delà de notre métier d'assureur, nous nous attachons en tant qu'entreprise citoyenne à exprimer et concrétiser nos valeurs d'entraide et d'inclusion en déployant des dispositifs de solidarités, des actions de prévention utiles et concrètes pour le quotidien de ceux qui nous font confiance.... c'est là l'originalité et la force de notre modèle ! ● ●*

Alain Montarant, Président du groupe Macif



Découvrez en images le mutualisme à la Macif

Les délégués, ambassadeurs clés du groupe Macif sur les territoires

Les délégués sont des sociétaires qui font le choix de s'impliquer localement au service de leurs pairs.

Représentatifs de la société, ce sont de véritables ambassadeurs engagés qui renforcent la relation durable qui existe entre les sociétaires et le groupe Macif. Ils participent notamment aux actions mutualistes sur le terrain, relayent leur expression, ainsi que leurs besoins en matière d'assurances, de protection et d'accompagnement.

2 programmes d'actions mutualistes au choix : Prévention ou Innovation ?

Selon une étude menée par Opinion Way pour le groupe Macif*, **40% des Français estiment que leur pouvoir d'action est insuffisant sur les sujets qui leur tiennent à cœur** (éducation, dépendance, environnement...). Fort de ce constat, le groupe Macif a voulu renforcer son action pour accroître le pouvoir d'agir de ses sociétaires adhérents dans le cadre de ses métiers d'assureur de biens et de personnes : en complément du choix de leurs délégués, ils pourront, pour la 1^{ère} fois, **voter pour un programme d'actions mutualistes qui sera porté par leurs délégués ces 3 prochaines années, partout en France.**

- **Le programme Prévention « #Stopauxcoupsdurs » a pour objectif de mettre en place des actions de sensibilisation** pour prévenir les accidents de la vie et protéger ce qui est essentiel à chacun. Il s'agit par exemple de Ciné-débats sur la violence routière, d'ateliers de sensibilisation au risque incendie, d'initiations aux gestes qui sauvent, d'ateliers de dépistage auditif et visuel ou encore de formation pour mieux gérer son budget.
- **Le programme Innovation « #Capsurlefutur » consiste à mettre en place des solutions innovantes et connectées** pour donner à chacun plus de liberté d'action au quotidien avec, notamment, des conférences sur les nouvelles solutions de transport, les logements intergénérationnels, des réunions d'informations sur les solutions connectées aidants/aidés, des rencontres Silver Geek**, des ateliers sur l'épargne solidaire, des serious games sur les troubles musculo-squelettiques ou des ateliers numériques...

Nouveauté 2017 : la Macif s'engage à consacrer 1€ par vote exprimé pour la mise en œuvre du programme qui récoltera le plus de suffrages.

Ainsi, plus d'1 million d'euros pourra être investi dans des actions concrètes issues du programme plébiscité et qui seront déployées par les délégués sur tout le territoire pendant leurs 3 années de mandat. Au total, ce sont 1 000 actions supplémentaires, gratuites et accessibles aux sociétaires/adhérents et à leurs proches, qui seront mises en œuvre d'ici 2020 !



>> Les 2 programmes en images !

« À la Macif, c'est moi qui choisis » : une campagne de médiatisation sans précédent

Du 13 novembre au 10 décembre, le groupe Macif mobilise ses sociétaires (y compris salariés), et déploie une vaste campagne de communication (radio, digitale et presse), qui leur rappelle l'importance de voter pour leurs représentants et leur permet de choisir le programme mutualiste qu'ils souhaitent voir déployer près de chez eux.

Pierre angulaire de cette campagne de sensibilisation, le site de campagne jechoisis.macif.fr (en ligne depuis début octobre) met à disposition de ses sociétaires et adhérents mais aussi du grand public, de nombreuses informations et vidéos telles que :

- La différence mutualiste à la Macif,
- la présentation des candidats et candidates,
- le détail des deux programmes d'actions mutualistes : «#Stopauxcoupsdurs» et «#Capsurlefutur »,
- de nombreux témoignages de sociétaires (élus, salariés, personnalités du monde associatif, sportif et de l'économie sociale et solidaire...) qui expliquent que dans leur vie, comme à la Macif, ils ont aussi dû faire un choix. Un choix décisif et qui a changé leur vie.

Retrouvez les vidéos témoignages « Le choix de... » [ICI](#)



A partir du 13 novembre et jusqu'au 10 décembre, les sociétaires de la Macif et les adhérents de Macif-Mutualité seront appelés à voter par courrier ou en ligne sur le site jechoisis.macif.fr pour leurs 1 390 délégués.

← J'accède au site MACIF

Élections 2017

Pourquoi voter ? | Comment voter ? | Le choix du programme | Vidéos le choix de... | Le Groupe | FAQ

À la Macif, c'est moi qui choisis

MACIF Élections 2017

du 13 novembre au 10 décembre

JE VOTE

Zoom sur le grand rendez-vous des candidats-délégués Macif

Temps fort de la campagne, les 17 et 18 novembre, l'ensemble des candidats-délégués Macif viendront de toute la France pour se réunir à la Maison de la Mutualité à Paris pour deux journées de mobilisation. Ces deux journées seront rythmées par des rencontres avec le Président du groupe Macif, Alain Montarant, le Directeur général, Jean-Marc Raby, ainsi que de nombreuses conférences et tables rondes. De nombreuses personnalités (Lionel Jamin, Jean-Louis Kiehl, Jonathan Jérémiasz...) participeront également pour apporter témoignages et expériences.

Les sujets suivants seront abordés :

- la voiture autonome,
- l'utilisation des nouvelles technologies pour répondre aux besoins de santé,
- la gestion de son budget et les dangers du surendettement,
- la différence mutualiste du groupe Macif,
- le rôle des délégués...

* Etude OpinionWay réalisée en avril 2017 auprès d'un échantillon de 2 000 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

** Ce collectif regroupant entreprises, acteurs publics et associations sur le thème de la solidarité numérique auprès des personnes âgées et de leurs familles, vise surtout à rompre l'isolement des seniors et favoriser le lien social intergénérationnel via ces nouvelles technologies.



Groupe mutualiste d'assurances de biens et de personnes, nous réunissons plus de 5,3 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens, ses activités. Gérant plus de 18,4 millions de contrats au 1^{er} janvier 2017 (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,293 milliards d'euros en 2016. Plus d'infos sur www.macif.fr